

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Mobilisation pour l'emploi : le plan de bataille du gouvernement](#)
- [Gaz, CSG, billets... Ce qui change au 1er mai pour votre portefeuille](#)
- [Les tops et les flops des petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services en 2018](#)
- [L'exonération des heures supplémentaires rapportera 3 milliards de pouvoir d'achat en 2019](#)
- [Gilets jaunes : les mesures annoncées par Macron coûteront 17 milliards d'euros](#)
- ["Gilets jaunes": les aides aux commerçants prolongées](#)
- [La prime mobilité bientôt obligatoire, mais plafonnée](#)
- [Les études sont utiles au travail](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [La lutte contre le travail dissimulé s'améliore](#)
- [Revenus 2017 : 111 161 euros pour les spécialistes, 77 243 euros pour les généralistes](#)

## FISCALITE

- [Impôt sur le revenu : Bruno Le Maire vise une baisse de 180 à 350 euros par an et par ménage](#)
- [Une initiative citoyenne réclame à Bruxelles une taxe sur le kérosène](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [Grande distribution : Auchan met en vente 21 sites français, 723 salariés touchés](#)
- [Airbus plombé par le gel de ventes d'armes à l'Arabie saoudite](#)
- [Carrefour: jusqu'à 3.000 départs dans le cadre d'une rupture collective](#)
- [Citroën bondit en Europe, le déclin se poursuit ailleurs](#)
- [Air France va lancer un nouveau plan de départs volontaires](#)
- [Air France-KLM a perdu plus de 3 millions d'euros par jour au premier trimestre](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Val-d'Oise : un coup de pouce financier pour lutter contre les déserts médicaux](#)
- [Paris : Eataly, devant le succès, l'enseigne prévoit 50 nouveaux recrutements](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Macron passe d'une politique "pro-entreprises" à "anti-entreprises", affirme Wauquiez](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Mobilisation pour l'emploi : le plan de bataille du gouvernement

Le 06/05/19, le gouvernement a rendu public son plan de bataille pour l'emploi. **Edouard Philippe**, premier ministre : « *Territoire par territoire, il faut qu'on fasse de la haute couture, en tout cas du sur-mesure, pour être certain que les solutions concrètes sont bien apportées et que les changements se voient* ». **Ses objectifs** : **a)** que les changements soient visibles ; **b)** aboutir en septembre. **Les moyens** : 6 chantiers prioritaires qui seront examinés avec les corps intermédiaires : **01)**- L'apprentissage ; **02)**- Les emplois non pourvus ; **03)**- Les freins à la reprise de l'emploi ; **04)**- L'accompagnement des territoires aux transitions ; **05)**- Les gestes écologiques du quotidien ; **06)**- La rénovation thermique ou énergétique des bâtiments (à la demande de la CFDT). **Les réactions des syndicats**. Plusieurs ont noté le changement de méthode du gouvernement. **Laurent Berger, CFDT**. Pour lui, ce changement est « *clair, il est net* ». Avant d'ajouter qu'il trouvait que les chantiers ouverts étaient « *de bons sujets* », mais qu'il en manquait. « *La CFDT jugera sur pièce* », a-t-il conclu. **Laurent Lescure, UNSA**, estime qu'il est nécessaire d'associer « *l'ensemble des travailleurs, qu'ils soient du public ou du privé, sur l'ensemble de ces chantiers* ». Et de préciser qu'il voulait que « *ces discussions soient l'occasion d'une nouvelle méthode prenant en compte réellement l'expression des partenaires sociaux et que les syndicats soient non seulement écoutés mais aussi entendus* ». **La CGT** et **Solidaires** n'ont pas participé à la réunion, expliquant dans un communiqué : « *Le président de la République souhaite « associer » les syndicats [...] à la mise en œuvre de ces décisions. De manière épisodique, il se souvient qu'il existe des syndicats dans ce pays et qu'il serait bon de les réunir. C'est ce qu'il avait déjà fait le 10 décembre dernier en pleine mobilisation des « gilets jaunes » avec le résultat que tout le monde connaît* ». Du côté patronal, **le Medef** a rappelé l'importance des emplois non pourvus, ce « *qui devient un véritable handicap pour de très nombreuses entreprises* ». Ce problème « *doit mobiliser tous les acteurs pour apporter des réponses concrètes en termes de formation, mais aussi de logements et de mobilité* ». **Pierre Goguet**, président de **CCI France** (chambre de commerce et d'industrie) a remarqué que le format de la réunion était très large (plus de soixante personnes autour de la table), dans le cadre d'une réflexion « *qui se veut territoriale* ». Pour lui, l'ensemble des présents a été « *satisfait* », avant d'ajouter : « *Au niveau consulaire, les CCI s'impliqueront en tant que corps intermédiaires en fonction des chantiers qui vont être lancés* ».

[https://www.latribune.fr/economie/france/mobilisation-pour-l-emploi-le-plan-de-bataille-du-gouvernement-816265.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20190507](https://www.latribune.fr/economie/france/mobilisation-pour-l-emploi-le-plan-de-bataille-du-gouvernement-816265.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20190507)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 07/05/2019, Grégoire Normand)

[Retour au sommaire](#)

### ● Gaz, CSG, billets... Ce qui change au 1er mai pour votre portefeuille

Petit tour d'horizon des changements qui ont lieu à dater du 01/05/2019.

**01)- Retraités**. Mise en application de la baisse de la CSG pour les retraités dont la pension est comprise entre 1 200 et 2 000 euros. Le prélèvement obligatoire descend ainsi de 8,3 % à 6,6 %. Sont concernés 3,5 millions de foyers. D'autre part, les remboursements de la part de la CSG supprimée et qui a été payée par les retraités durant les quatre premiers mois de l'année seront effectués dans le courant de ce mois de mai, selon le calendrier suivant : le 2 mai pour la retraite complémentaire Agirc-Arrco (salariés du privé), le 9 mai pour les pensions de base CNAV et MSA (agriculteurs), le 28 mai pour la CNRACL (fonctionnaires hospitaliers et territoriaux), le 30 mai pour le service de retraite de l'Etat.

**02)- Le gaz**. Les tarifs réglementés du gaz vont baisser en moyenne de 0,6 %. Cela fait suite à deux baisses, l'une en février (0,73 %) et l'autre en avril (1,91 %). Pour les consommateurs qui utilisent le gaz pour la cuisson, la baisse atteindra 0,2 %, pour la cuisson et l'eau chaude 0,4 %, pour le chauffage 0,7 %. Enfin, à la demande du gouvernement, la hausse des tarifs réglementés du gaz est gelée jusqu'à fin juin 2019. On notera que ne sont concernés ni par la baisses, ni par les hausses, les consommateurs qui ont souscrit un contrat à prix de marché fixe, ce pendant la durée de leur contrat.

**03)- La taxe applicable pour les produits pétroliers.** Désormais, la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers est régionalisée. A suivre pour voir si cela aura des répercussions sur les prix à la pompe.

**04)- De nouveaux billets de banque.** Les billets de 100 et 200 euros changent, non seulement d'aspect mais ils seront aussi mieux sécurisés pour éviter les faux. Les anciens billets, mis en circulation en janvier 2002, conservent leur valeur, y compris après leur retrait progressif.

[https://www.nouvelobs.com/societe/20190430.OBS12304/gaz-csg-billets-ce-qui-change-au-1er-mai-pour-votre-portefeuille.html#xtor=EPR-2-\[ObsActu17h\]-20190430](https://www.nouvelobs.com/societe/20190430.OBS12304/gaz-csg-billets-ce-qui-change-au-1er-mai-pour-votre-portefeuille.html#xtor=EPR-2-[ObsActu17h]-20190430)

(Source : [www.nouvelobs.com](http://www.nouvelobs.com) du 30/04/2019, avec AFP)

### ● Les tops et les flops des petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services en 2018

Une enquête de la **FCGA** (fédération des centres de gestion agréés), en partenariat avec Banque Populaire, recense les « tops » et les « flops » des petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services en 2018. Tour d'horizon :

D'un point de vue général, on note une stabilité, avec toutefois des performances inégales. L'indice moyen d'activité des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services s'établit, en 2018, à - 0,8 % (contre - 1 % en 2017). On en conclut que les TPE résistent globalement plutôt bien à la dégradation de la conjoncture économique. L'enquête fait cependant état de disparités par secteurs. 12 secteurs ont été analysés : 5 ont connu un chiffre d'affaires en progression nette, 3 ont vu leurs performances s'améliorer « *relativement* » en réduisant le volume de leurs pertes, 4 ont vu leur chiffres d'affaires baisser.

**01)- Les chiffres d'affaires en hausse (5 secteurs) :** **a)** les transports (+ 2,5 %, contre + 1,1 % en 2017) ; **b)** les métiers de la santé (+ 1,6 %, contre - 0,6 % en 2017) ; **c)** le commerce de détail alimentaire (+ 0,6 %, contre - 0,7 % en 2017) ; **d)** les cafés, hôtels, restaurants (+ 0,5 %, contre + 0,2 % en 2017) ; **e)** la vente et la réparation auto (+ 0,5 %, contre + 0,2 % en 2017).

**02)- Ceux qui améliorent relativement leurs performances (3 secteurs) :** **a)** la beauté-esthétique (- 0,5 %, contre - 1,1 % en 2017) ; **b)** la culture et les loisirs (- 2,9 %, contre - 4,4 % en 2017) ; **c)** l'équipement de la maison (- 0,8 %, contre - 2,7 % en 2017).

**03)- Les chiffres d'affaires en baisse (4 secteurs) :** **a)** l'équipement de la personne (- 4,9 %, contre - 2,2 % en 2017) ; **b)** l'artisanat du bâtiment (- 1,7 %, contre - 1,3 % en 2017) ; **c)** les services (+ 0,3 %, contre + 1,6 % en 2017) ; **d)** les entreprises de parcs et jardins (+ 1,7 %, contre + 2,2 % en 2017).

**Par professions : les tops et les flops. Les TOPS :** **01)-** Les taxis (+ 4,3 % de chiffre d'affaires, contre + 0,7 % en 2017). C'est la plus forte progression, toutes professions confondues. **L'enquête :** « *Une belle revanche sur les VTC ! [voitures de transport avec chauffeur, NDLA]* ». **02)-** La charcuterie artisanale (+ 2,3 %). **03)-** Les détaillants de fruits et légumes (+ 2,1 %, contre - 3 % en 2017). **04)-** Les pharmaciens (+ 1,7 %, contre - 0,6 % en 2017). **05)-** Les cavistes (+ 1,5 %, contre - 1,1 % en 2017). **06)-** Les magasins d'alimentation générale (+ 1,1 %, contre - 1,6 % en 2017). **Les FLOPS :** **01)-** Les boutiques de prêt à porter (- 5,6 %, contre - 2,2 % en 2017). **02)-** Les détaillants de chaussures (- 5,2 %). **03)-** Les commerces de cycles et de scooters (- 4,8 %, contre + 4,5 % en 2017). **04)-** Les boutiques de lingerie (- 4,5 %, contre - 0,9 % en 2017). **05)-** Les boutiques de vêtements d'enfants (- 4,1 %, contre - 4,4 % en 2017). **06)-** Les magasins de bricolage (- 3,5 %, contre + 1,3 % en 2017).

<http://eye.emailing.fcga.fr/m2?r=uDVhM2JhZjc1Yjg1YjUzNDg0NTVkbZTM0MMQ0LDQptCR0KRr01FJHdCkWdCf0JRj0LXQ1NCwxBBf8NDQ8QjQg01j0JUTFwld0M8Ob7ZlcmjLnRlc3NpZXJAdXJzc2FmLmZyoJaqQ09OVEFDVF9JRLZYX0RROFFpFRXT1ZFeGNKWGM4T2J3s0VNQUIMX0NPUIJFQ1RJT05fSUSqsU9SSUdJT19DQVBUSU9OX0IEtIJbGF0aW9ucyBleHTDqXJpZXVvZXOuT1JJR0IOX0tJTKRfSUSKTEITVLNQSE9ORV9DT1JSRUNUSU9OX0IEoKhTVEFURV9JRKZOT1JNQUw>

(Source : <http://eye.emailing.fcga.fr>, Observatoire de la petite entreprise n° 72 FCGA - Banque Populaire, avril 2019)

[Retour au sommaire](#)

### ● L'exonération des heures supplémentaires rapportera 3 milliards de pouvoir d'achat en 2019

Le 02/05/19, **Matignon** a annoncé que la défiscalisation et désocialisation (exonération de charges sociales) des heures supplémentaires allaient rapporter 3 milliards d'euros de pouvoir d'achat aux salariés et fonctionnaires en 2019. Matignon indique qu'au premier trimestre 2019, 6,8 millions de salariés du privé avaient effectué 11h supplémentaires par mois en moyenne. Ce qui représente pour eux « *un gain de pouvoir d'achat de 670 millions d'euros* », décomposés comme suit : 400 millions d'euros de cotisations sociales et 270 millions d'euros d'impôt sur le revenu. **Matignon** : « *Ainsi, un salarié rémunéré 1 500 euros net par mois et réalisant 11 heures supplémentaires par mois bénéficiera d'un gain de pouvoir d'achat annuel d'environ 600 euros, soit 50 euros par mois* ».

[https://www.challenges.fr/economie/que-rapportera-l-exoneration-des-heures-supplementaires\\_654620#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20190502](https://www.challenges.fr/economie/que-rapportera-l-exoneration-des-heures-supplementaires_654620#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20190502)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 02/05/2019, avec AFP)

### ● Gilets jaunes : les mesures annoncées par Macron coûteront 17 milliards d'euros

Le 30/04/19, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, a annoncé que le coût total des mesures présentées par le président Macron pour répondre à la crise des Gilets jaunes s'élève à « *près de 17 milliards d'euros* ». Dans le détail : 10 milliards se rapportent aux mesures de décembre 2018 (revalorisation de la prime d'activité, défiscalisation des heures supplémentaires). S'ajoutent 5 milliards d'euros de baisses d'impôt sur le revenu (prévus pour 2020) et 1,4 milliard d'euros (coût de la réindexation sur l'inflation des retraites modestes). Quant à la retraite minimum de 1 000 euros, **Gérald Darmanin**, ministre des Comptes publics, a indiqué qu'elle devrait coûter, dans un premier temps, quelques centaines de millions d'euros. Quel financement ? **M. Le Maire** : « *Les baisses d'impôts seront notamment financées par une baisse de la dépense publique* », avant d'ajouter que des économies pouvaient être réalisées « *sur les opérateurs publics* ». Autre source indiquée cette fois-ci par le premier ministre, **Edouard Philippe**, des économies faites en revenant sur certaines niches fiscales pour les entreprises. Certains économistes et certains membres de l'opposition ont fait part de leur scepticisme, en expliquant que, selon eux, le financement de ces mesures risquait d'entraîner une aggravation du déficit public.

[https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/gilets-jaunes-toutes-les-mesures-annoncees-par-macron-couteront-17-milliards-d-euros\\_2075636.html](https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/gilets-jaunes-toutes-les-mesures-annoncees-par-macron-couteront-17-milliards-d-euros_2075636.html)

(Source : <https://lexpansion.lexpress.fr> du 30/04/2019, avec AFP)

### ● "Gilets jaunes": les aides aux commerçants prolongées

Le 03/05/19, **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat à l'économie, a annoncé qu'était reconduit jusqu'à la fin du mois de juin le dispositif d'aide aux commerçants touchés par les manifestations des Gilets jaunes. Ce dispositif devait prendre fin au 30/04/19. Mme Pannier-Runacher a indiqué qu'aujourd'hui, c'était plus de 8 000 commerçants qui avaient demandé de l'aide « *sous forme de reports de charges, voire d'exonérations pour les plus touchés* ». Elle a expliqué qu'il était essentiel « *d'accompagner nos commerçants* ». Avant d'ajouter que l'enjeu était qu'ils puissent traverser « *correctement* » cette crise « *dont ils ne sont pas à l'origine pour pouvoir rebondir demain* ». A ce jour, les aides totalisent « *à peu près 80 millions d'euros* », qui ont vocation à être remboursés, « *sauf pour les commerçants qui sont trop serrés, à qui on donnera des exonérations* ». Il faut ajouter à cela le coût des mesures de chômage partiel, soit à peu près 38 millions d'euros pour 70 000 personnes concernées. Pour rappel, le dispositif d'aide aux commerçants a été mis en place le 26/11/2018.

[https://www.challenges.fr/entreprise/gilets-jaunes-les-aides-aux-commerçants-prolongees\\_654753#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20190503](https://www.challenges.fr/entreprise/gilets-jaunes-les-aides-aux-commerçants-prolongees_654753#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20190503)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 03/05/2019, sources agences)

[Retour au sommaire](#)

### ● La prime mobilité bientôt obligatoire, mais plafonnée

**Le gouvernement** vient d'annoncer que la prime de mobilité, jusqu'à présent facultative, allait désormais être obligatoire pour tous les salariés. Cette mesure sera inscrite dans la loi

d'Orientation des mobilités, qui doit être adoptée mi-juin. La prime de mobilité a pour objet d'indemniser les trajets domicile-travail. Le député LREM des Bouches-du-Rhône, **Jean-Marc Zulesi**, a précisé qu'elle ne concernerait cependant que les modes de transports durables (covoiturage, vélo...) et non les transports individuels. Enfin, la prime sera plafonnée à 400 euros par an et par salarié. Une façon de répondre à une revendication des Gilets jaunes. **M. Zulesi** : « *J'ai assisté à de nombreux débats avec les Gilets Jaunes dans ma circonscription, et la question des mobilités du quotidien revenait très souvent* ».

[https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/tourisme-loisirs/le-prime-mobilite-bientot-obligatoire-mais-plafonnee-815984.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20190503](https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/tourisme-loisirs/le-prime-mobilite-bientot-obligatoire-mais-plafonnee-815984.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20190503)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 03/05/2019, Nabil Bourassi)

### ● Les études sont utiles au travail

Le 02/05/19, l'**Insee** a publié une étude sur le rapport études/travail. Il en ressort que plus les études sont élevées, plus elles sont jugées utiles. Ainsi, en 2016, 45 % des jeunes travailleurs interrogés (âgés de 15 à 34 ans) estiment que leurs études leur sont d'une aide précieuse dans leur travail ; contre 33 % qui considèrent que leurs études sont « *très peu utiles* », voire « *pas du tout* » dans l'exercice de leur métier. Dans le détail, on note que le sentiment d'utilité des études grandit avec le niveau d'études. Ainsi, seuls 14 % des jeunes salariés sans diplôme considèrent que leurs études les aident. Dans le secondaire, ils sont 38 % et dans le supérieur 57 %. Autre facteur jouant sur le sentiment d'utilité des études dans le travail : la filière. Ainsi des études scientifiques et techniques dont les diplômés jugent leurs études « *très utiles* », alors que la proportion est moindre pour les filières littéraires, sciences humaines, gestion et droit. Un exemple : les jeunes travailleurs titulaires du niveau bac + 5 sont 72 % dans les filières scientifiques et techniques à considérer que leurs études sont « *très utiles* », contre 52 % de ceux des filières lettres ou sciences humaines. Quant au baccalauréat professionnel, il est mieux considéré que le baccalauréat classique. On trouve une exception dans la filière paramédicale et sociale, où 92 % des jeunes salariés interrogés estiment que leurs études les aident considérablement dans leur travail. C'est peut-être l'aspect largement pratique de cette formation qui pourrait expliquer un tel résultat, avance l'enquête.

[https://www.la-croix.com/Economie/France/etudes-sont-utiles-travail-2019-05-03-1201019349?utm\\_source=newsletter&utm\\_medium=email&utm\\_content=20190503&utm\\_campaign=NEWSLETTER\\_CRX\\_SOIR\\_EDITO&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed&\\_ope=eyJndWlkiJOIOTgyMjE2YjRmNDFjOWE4YzVhYjZmZGUzODY2YjJhZWQifQ%3D%3D](https://www.la-croix.com/Economie/France/etudes-sont-utiles-travail-2019-05-03-1201019349?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_content=20190503&utm_campaign=NEWSLETTER_CRX_SOIR_EDITO&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed&_ope=eyJndWlkiJOIOTgyMjE2YjRmNDFjOWE4YzVhYjZmZGUzODY2YjJhZWQifQ%3D%3D)

→ Le rapport de l'Insee, Insee Focus n°153 :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4132953>

(Source : [www.la-croix.fr](http://www.la-croix.fr) du 03/05/2019, Manon Pélissier, [www.insee.fr](http://www.insee.fr) du 02/05/2019, Tiaray Razafindranovona)

[Retour au sommaire](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

### ● La lutte contre le travail dissimulé s'améliore

Le 02/05/19, l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (**Aco**ss) a publié les chiffres concernant l'action des Urssaf contre le travail non-déclaré pour 2018. Il en ressort que l'Urssaf a obtenu de meilleurs résultats sur cette année, « *notamment grâce à une traque plus fine des fraudeurs "à très fort enjeu"* ». L'État, lui, attend que l'amélioration se poursuive au cours des quatre prochaines années. **Le détail pour 2018** : il y a eu 641 millions d'euros de redressements réalisés dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé (+ 19 % par rapport à 2017). **L'Aco**ss : « *L'enjeu réel est bien de garantir des droits sociaux aux salariés, en vue de leur retraite, du chômage, de la maladie. [...] Il s'agit de garantir le financement de notre système de protection sociale* ». Pour rappel, le travail dissimulé comprend quatre volets : **01**- L'absence totale de déclaration ; **02**- La déclaration inexacte d'heures de travail ; **03**- La confusion des statuts (désigner comme auto-entrepreneur une personne effectuant en fait un travail salarié, par exemple) ; **04**- Le travail détaché. Il y a une importante part de prévention dans le travail des Urssaf. Ainsi, en 2018, il y a eu 5 144 actions ciblées (dont 88 % ont abouti à un redressement), pour 45 214 actions

de prévention. C'est dans les salons professionnels, les foires ou événements sportifs qu'ont le plus lieu les actions de prévention. Nous l'avons vu, le résultat 2018 a été meilleur grâce à un ciblage plus efficace des fraudeurs. **L'exemple du travail détaché** est particulièrement parlant. Les redressements ont atteint 130 millions d'euros (contre 50 millions en 2016) ; on notera ce que signifie la notion de « *très fort enjeu* » (en clair, les gros fraudeurs) en remarquant que l'investigation sur un seul dossier a conduit à un redressement de plus de 100 millions d'euros. Et que 52 % des sommes redressées concernent des fraudes de plus d'un million d'euros. On notera aussi que **les moyens mis à disposition** de l'Acoss et des Urssaf sont mieux adaptés : nombre d'agents en augmentation, algorithmes de contrôle produisant des cartes du risque de fraude par secteurs d'activité. **Le secteur le plus « à risque »** : C'est, de loin, la construction. Viennent ensuite la sécurité, les plates-formes téléphoniques, le transport routier, la restauration. Depuis deux ans, l'Acoss a accru sa **coopération opérationnelle** avec d'autres pays ; des accords ont été passés avec la Pologne et l'Espagne, par exemple. Le plus ancien de ces accords est celui passé avec la Belgique, accord qui verra un partage des données encore plus efficace dès la détection d'une situation à risque de fraude. **Les objectifs de l'Acoss pour la période 2018-2022** : les résultats pour 2018 ne sont qu'une étape, « *ils ne représentent que 13 % des 5,2 milliards d'euros de fraude annuelle aux cotisations sociales* ». La tutelle (les ministères "des Solidarités et de la Santé" et "de l'Action et des Comptes publics") a fixé comme objectif d'atteindre 3,5 milliards d'euros de redressements en cumulé. Ce qui constituerait une hausse de 50 % par rapport aux années 2013-2017.

[https://www.la-croix.com/Economie/France/lutte-contre-travail-dissimule-sameilore-2019-05-03-1201019317?utm\\_source=newsletter&utm\\_medium=e-mail&utm\\_content=20190503&utm\\_campaign=NEWSLETTER\\_CRX\\_SOIR\\_EDITO&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed&\\_ope=eyJndWlkljoiOTgyMjE2YjRmNDFjOWE4YzVkYWZmZGUzODY2YjJhZWQifQ%3D%3D](https://www.la-croix.com/Economie/France/lutte-contre-travail-dissimule-sameilore-2019-05-03-1201019317?utm_source=newsletter&utm_medium=e-mail&utm_content=20190503&utm_campaign=NEWSLETTER_CRX_SOIR_EDITO&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed&_ope=eyJndWlkljoiOTgyMjE2YjRmNDFjOWE4YzVkYWZmZGUzODY2YjJhZWQifQ%3D%3D)

(Source : [www.la-croix.fr](http://www.la-croix.fr) du 03/05/2019, Romain Subtil)

#### ● Revenus 2017 : 111 161 euros pour les spécialistes, 77 243 euros pour les généralistes

Le 30/04/19, la **CARMF** (caisse autonome de retraite des médecins de France) a publié le détail définitif des bénéficiaires non commerciaux (BNC) des praticiens libéraux pour 2017. La CARMF a enregistré 104 655 déclarations. Il en ressort une hausse des bénéficiaires imposables (+ 1,48 % en euros courants par rapport à 2016, + 0,45 % en euros constants avec une inflation de 1,03 %). Les revenus des spécialistes sont plus importants (111 161 euros en moyenne, + 2 %) que ceux des généralistes (77 243 euros en moyenne, + 1,57 %). **Les plus fortes hausses chez les spécialistes : 01)-** La radiologie/imagerie médicale (+ 5,2 %), la cardiologie (+ 3,2 %), la pneumologie (+ 2,75 %). On note d'importantes progressions dans certaines disciplines à effectifs réduits : la médecine nucléaire (+ 14,5 %), la cancérologie (+ 10 %), l'anatomopathologie (+ 8,3 %).

[https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2019/04/30/revenus-2017-111-161-euros-pour-les-specialistes-77-243-euros-pour-les-generalistes\\_868472?xtor=EPR-1-%5BNL\\_derniere\\_heure%5D-20190430&utm\\_campaign=NL\\_derniereheure&utm\\_source=qdm&utm\\_content=20190430&utm\\_medium=newsletter](https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2019/04/30/revenus-2017-111-161-euros-pour-les-specialistes-77-243-euros-pour-les-generalistes_868472?xtor=EPR-1-%5BNL_derniere_heure%5D-20190430&utm_campaign=NL_derniereheure&utm_source=qdm&utm_content=20190430&utm_medium=newsletter)

(Source : [www.lequotidiendumedecin.fr](http://www.lequotidiendumedecin.fr) du 30/04/2019, Cyrille Dupuis)

[Retour au sommaire](#)

#### FISCALITE

#### ● Impôt sur le revenu : Bruno Le Maire vise une baisse de 180 à 350 euros par an et par ménage

Le 30/04/19, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, est revenu sur France 2 sur les mesures fiscales annoncées par le président **Macron**. Il a déclaré qu'il y aurait, dès le début 2020, une baisse moyenne sur les deux premières tranches d'imposition de l'impôt sur le revenu (14 % et 30 %). La première tranche : de 350 euros ; la seconde tranche : de 180 euros.

[https://www.cnews.fr/france/2019-04-30/impot-sur-le-revenu-bruno-le-maire-vice-une-baisse-de-180-350-euros-par-et-par?elst\\_newsletter=20190430-13\\_835358](https://www.cnews.fr/france/2019-04-30/impot-sur-le-revenu-bruno-le-maire-vice-une-baisse-de-180-350-euros-par-et-par?elst_newsletter=20190430-13_835358)

(Source : [www.cnews.fr](http://www.cnews.fr) du 30/04/2019, Anthony Favalli, avec AFP)

### ● Une initiative citoyenne réclame à Bruxelles une taxe sur le kérosène

Actuellement, suite à des accords internationaux, le kérosène échappe « à tout impôt ». Une pétition, qui regrette « que le secteur de l'aviation profite d'avantages fiscaux alors qu'il est l'une des sources d'émission de gaz à effet de serre à plus forte croissance », a été déposée auprès de la Commission européenne et considérée comme « légalement admissible » par cette dernière. Le but de la pétition : proposer l'instauration d'une taxe sur les carburants aériens, en l'occurrence le kérosène.

[https://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/une-initiative-citoyenne-reclame-a-bruxelles-une-taxe-sur-le-kerosene-816071.html#xtor=EPR-2-\[industrie-services\]-20190506](https://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/une-initiative-citoyenne-reclame-a-bruxelles-une-taxe-sur-le-kerosene-816071.html#xtor=EPR-2-[industrie-services]-20190506)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 06/05/2019, Sam Morgan, Euractiv)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● Grande distribution : Auchan met en vente 21 sites français, 723 salariés touchés

Le 30/04/19, **Edgard Bonte**, président d'Auchan Retail, a annoncé au comité d'entreprise la mise en vente, en France, de 21 sites jugés non rentables et « sans perspective réaliste de retour à la rentabilité ». Il s'agit de 13 supermarchés, 4 "drives", 2 "Halles", 1 hypermarché et 1 centre de préparation de commandes. Avant d'ajouter qu'un licenciement collectif, sous forme de PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) serait mis en place si aucun repreneur ne se manifestait. Seraient concernés 723 salariés. Pour rappel, Auchan Holding indiquait avoir subi une perte de plus de 1 milliard d'euros en 2018 ; le 22/03, l'agence **S&P** (Standard & Poor's) dégradait la note du groupe. **La CFDT** explique que cette situation est le résultat d'années d'errance stratégiques. Elle se dit « scandalisée ». **La direction d'Auchan** : « Le choix de la cession répond à une triple volonté de l'entreprise: préserver l'emploi des collaborateurs concernés, assurer la continuité commerciale aux habitants et garantir le dynamisme économique des territoires ».

[https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/distribution/auchan-met-en-vente-21-sites-francais-non-rentables-723-salaries-touchees-815738.html#xtor=EPR-2-\[industrie-services\]-20190430](https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/distribution/auchan-met-en-vente-21-sites-francais-non-rentables-723-salaries-touchees-815738.html#xtor=EPR-2-[industrie-services]-20190430)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 30/04/2019, AFP)

### ● Airbus plombé par le gel de ventes d'armes à l'Arabie saoudite

Le 30/04/19, **Airbus** a vu son bénéfice net chuter à 40 millions d'euros pour le premier trimestre 2019 (- 86 % par rapport à un an plus tôt). La raison : d'après la direction du groupe, des « ajustements » à hauteur de 368 millions d'euros, dont « un impact négatif de - 190 millions d'euros induit par la suspension prolongée des licences d'exportation de matériels de défense à l'Arabie saoudite par le gouvernement allemand ». Autre impact négatif : - 61 millions d'euros induit par le coût du programme A380, arrêté en début d'année 2019. En ce qui concerne le chiffre d'affaires du groupe, ce dernier a progressé de 24 % au premier trimestre 2019, à 12,5 milliards d'euros. **Les perspectives pour 2019** : Airbus devrait livrer entre 880 et 890 avions commerciaux.

[https://www.challenges.fr/entreprise/aeronautique/airbus-plombe-par-le-gel-de-ventes-d-armes-a-l-arabie\\_654504#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20190430](https://www.challenges.fr/entreprise/aeronautique/airbus-plombe-par-le-gel-de-ventes-d-armes-a-l-arabie_654504#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20190430)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 30/04/2019, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● Carrefour: jusqu'à 3.000 départs dans le cadre d'une rupture collective

Le 03/05/19, une source syndicale a annoncé que **Carrefour** avait prévu jusqu'à 3 000 départs dans 46 hypermarchés. Le cadre : rupture conventionnelle collective (RCC), ainsi que des départs en congés de fin de carrière (départs anticipés). **La direction** a confirmé, insistant toutefois sur le fait que le chiffre de 3 000 départs était un « plafond » : « Le nombre de postes supprimés reste bien fixé à 1.230 ». Ces 1 230 postes supprimés le seront dans les rayons suivants : bijouterie, multimédia, arrière-caisse, service paie, encadrement, caisses des stations-service.

[https://www.challenges.fr/entreprise/grande-conso/carrefour-3-000-departs-par-rupture-collective-654827#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20190504](https://www.challenges.fr/entreprise/grande-conso/carrefour-3-000-departs-par-rupture-collective-654827#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20190504)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 04/05/2019, avec AFP)

#### ● Citroën bondit en Europe, le déclin se poursuit ailleurs

Pour son centenaire, **Citroën** se porte bien en France et en Europe, mais moins bien dans le reste du monde. En avril 2019, les immatriculations dans l'Hexagone ont bondi de 29 % (une progression de + 14 % depuis janvier 2019), et ont grimpé de 6 % en Europe malgré un contexte à la baisse (- 3,3 %). Ce qui a permis à Citroën de dépasser le cap des 4 % de parts de marché. Au total, le marché européen représente 80 % des ventes de Citroën. Au-delà de l'Europe, la situation n'est par contre pas brillante. Les ventes sont reparties à la baisse en Chine (- 56 % au premier trimestre 2019). En Amérique latine, les ventes ont reculé de 16 %. Idem pour la zone Moyen-Orient et Afrique (- 20 %). Ce qui a pour conséquence que les ventes totales de la firme ont baissé au premier trimestre (- 6 %).

[https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/citroen-bondit-en-europe-le-declin-se-poursuit-ailleurs-816224.html#xtor=EPR-2-\[industrie-services\]-20190506](https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/citroen-bondit-en-europe-le-declin-se-poursuit-ailleurs-816224.html#xtor=EPR-2-[industrie-services]-20190506)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 06/05/2019, Nabil Bourassi)

#### ● Air France va lancer un nouveau plan de départs volontaires

**Air France** a annoncé qu'il y aurait restructuration sur son réseau court et moyen-courrier Air France-HOP. Un réseau qui a subi en 2018 des pertes opérationnelles de 185 millions d'euros. **Les raisons de cette situation sont multiples : 01)-** Difficulté de lutter contre les compagnies à bas coût ; **02)-** Difficulté de lutter contre le TGV ; **03)-** Difficulté de régler des problèmes d'organisation interne ; **03)-** Difficulté de compenser les conséquences financières du départ de nombreux pilotes. Du coup, des lignes transversales devraient être supprimées, le nombre de rotations sur le réseau court-courrier devrait être réduit de 10 % à 15 %. Un plan de départs volontaires sera mis en place, concernant 400 postes environ. Sera concerné le personnel au sol des escales françaises. Plus de 200 départs naturels ne seront pas remplacés. Le plan de départs devrait être accompagné de propositions de mobilités internes en fonction des bassins d'emploi.

[https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/air-france-va-lancer-un-nouveau-plan-de-departs-volontaires-815940.html#xtor=EPR-2-\[actu-du-jour\]-20190503](https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/air-france-va-lancer-un-nouveau-plan-de-departs-volontaires-815940.html#xtor=EPR-2-[actu-du-jour]-20190503)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 03/05/2019, Fabrice Gliszczynski)

#### ● Air France-KLM a perdu plus de 3 millions d'euros par jour au premier trimestre

Le 03/05/19, **Air France-KLM** a annoncé une perte d'exploitation pour le premier trimestre 2019 de 303 millions d'euros (soit 2,5 fois plus importante que l'année dernière). Dans le détail, Air France a perdu 256 millions d'euros, KLM 56 millions. Les raisons : l'augmentation de la facture carburant (140 millions d'euros), la baisse de la recette unitaire (- 0,4 % à change constant), l'effet négatif des devises « *qui ont, selon la direction, "plus que contrebalancé les progrès sur les coûts unitaires"* ». Avec une perte de 56 millions d'euros pour le premier trimestre 2019, KLM est particulièrement dans le rouge puisque, l'année dernière, elle était bénéficiaire à hauteur de 60 millions d'euros.

[https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/air-france-klm-a-perdu-plus-de-3-millions-d-euros-par-jour-au-premier-trimestre-816055.html#xtor=EPR-2-\[industrie-services\]-20190506](https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/air-france-klm-a-perdu-plus-de-3-millions-d-euros-par-jour-au-premier-trimestre-816055.html#xtor=EPR-2-[industrie-services]-20190506)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 03/05/2019, Fabrice Gliszczynski)

[Retour au sommaire](#)

### LA VIE DES DEPARTEMENTS

#### ● Val-d'Oise : un coup de pouce financier pour lutter contre les déserts médicaux

Le premier désert médical de France est, d'après **Daniel Fargeot**, maire (LR) d'Andilly et président de l'Union des maires du Val-d'Oise, l'Île-de-France (IDF). Evidemment, le Val-d'Oise est touché comme les autres départements de la région. C'est pourquoi un accompagnement des professionnels de santé souhaitant s'installer dans les zones concernées a été mis en place. Lequel ? Il s'agit d'un prêt à taux zéro pouvant aller jusqu'à 50 000 euros. C'est un dispositif inédit en IDF. **Cyril Baraban**, directeur de l'association Initiative 95 : « *Le président de notre association s'est dit qu'on pouvait agir sur le sujet de la*



désertification médicale, alors on a lancé ce prêt en partenariat avec notamment l'Ordre des médecins, l'ARS [Agence régionale de santé] ». Au jour où est écrit cet article, deux praticiens ont pu bénéficier de ce prêt. **M. Baraban** : « *Notre priorité est d'aider ceux qui souhaitent s'installer dans les quartiers prioritaires et en zone rurale* ». Tous les professionnels de santé sont sollicités et admissibles (médical et paramédical). M. Baraban précise qu'il s'agit d'un prêt d'honneur, que nulle garantie personnelle n'est demandée, et que le prêt peut être remboursable jusqu'à 60 mois, soit cinq ans. L'objectif d'Initiative 95 : traiter une dizaine de projets en 2019. Un autre projet est à l'étude dans le département : le développement de la télémédecine.

[http://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/val-d-oise-un-coup-de-pouce-financier-pour-lutter-contre-les-deserts-medicaux-29-04-2019-8062755.php#xtor=EREC-295-\[NL95\]---  
\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/val-d-oise-un-coup-de-pouce-financier-pour-lutter-contre-les-deserts-medicaux-29-04-2019-8062755.php#xtor=EREC-295-[NL95]---${ id connect hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 29/04/2019, Maïram Guissé)

#### ● Paris : Eataly, devant le succès, l'enseigne prévoit 50 nouveaux recrutements

Le 12/04/19 a ouvert, au cœur du Marais, un magasin **Eataly**, le géant de l'alimentation italienne. Le succès est considérable, **Thierry Bart**, directeur général d'Eataly Paris, annonçant 5 000 à 8 000 visiteurs par jour (alors qu'il en attendait 2 500 à 3 000). Si Eataly Paris compte déjà 300 salariés, il entend en embaucher 50 supplémentaires pour faire face à cet afflux de clients. **M. Bart** : « *Serveurs, barmen, fromagers, charcutiers... les profils recherchés sont des plus variés* ». Eataly s'étend sur trois niveaux et est ouvert sept jours sur sept, de 8h30 à minuit.

[http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-eataly-devant-le-succes-l-enseigne-prevoit-50-nouveaux-recrutements-02-05-2019-8064624.php#xtor=EREC-1481423604-\[NL75\]---  
\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-eataly-devant-le-succes-l-enseigne-prevoit-50-nouveaux-recrutements-02-05-2019-8064624.php#xtor=EREC-1481423604-[NL75]---${ id connect hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 02/05/2019, Philippe Baverel)

[Retour au sommaire](#)

### OPINIONS/VIE POLITIQUE

#### ● Macron passe d'une politique "pro-entreprises" à "anti-entreprises", affirme Wauquiez

Le 05/05/19, **Laurent Wauquiez**, président des Républicains, s'est exprimé dans le journal Les Echos sur la politique économique du président Macron. Il a estimé que, face aux Gilets jaunes, le président avait tourné le dos à la politique de compétitivité. Pour lui, Emmanuel Macron « *est en train de passer d'une politique pro-entreprises à une politique anti-entreprises* ». Selon lui, le président ferait bien de s'inspirer des réformes allemandes Hartz de 2003 et 2005. **M. Wauquiez** : « *Ce qui a redressé l'Allemagne, ce sont les réformes Hartz, qui ont changé en profondeur le système d'assurance chômage et de formation professionnelle. Il faut des réformes Hartz à la française* ». Pour rappel, les réformes Hartz ont « *flexibilisé le marché du travail et remis à plat le système des aides sociales et d'indemnisation du chômage. Des "jobs centers" assurent à la fois le suivi des chômeurs et le versement de leur aide sociale : 409 euros par mois pour un célibataire plus une participation aux frais de logement et d'électricité* ». M. Wauquiez a également déclaré qu'il était en faveur d'un allongement du **temps de travail** : « *Les Français peuvent parfaitement comprendre la vérité : nous ne travaillons pas assez. Le vrai pacte productif serait de mettre sur la table la question du temps de travail avec une discussion sur l'équilibre entre compétitivité et augmentation des salaires* ». Avant d'ajouter qu'améliorer la compétitivité des entreprises permettrait d'améliorer l'emploi. Il en a profité pour affirmer être contre la suppression de **niches fiscales** à destination des entreprises : « *Revenir sur les crédits d'impôt, ça veut dire augmenter les impôts sur les entreprises et dégrader leur compétitivité. [...] Il faut baisser les impôts de production* ». Toujours sur **la fiscalité**, en l'occurrence l'impôt sur le revenu, il a rappelé la position des Républicains, soit une baisse de 10 % pour tout le monde. Enfin, il a aussi évoqué **la dette publique** : « *Annoncer 17 milliards d'euros de dépenses supplémentaires sans le moindre début du commencement d'un financement comme le Président l'a fait, c'est irresponsable : les annonces d'aujourd'hui seront les impôts de demain* ». S'est exprimé aussi **François-Xavier Bellamy**, tête de liste LR aux européennes, sur LCI cette fois-ci. Ce dernier a déclaré qu'il fallait « *absolument rétablir*

*l'équilibre de nos comptes publics. [Et] on ne pourra pas rétablir l'équilibre des comptes publics si on n'arrive pas à faire baisser le nombre de fonctionnaires ». Regrettant au passage « le recul » du président Macron sur l'objectif affiché en début de mandat, soit la suppression de 120 000 fonctionnaires. Selon lui, il est nécessaire de s'attaquer au « millefeuille territorial » ; il s'agit de faire « mieux avec moins » : « Il faut évidemment faire une vraie réforme de ce maillage territorial qui est aujourd'hui infiniment trop complexe et qui est l'occasion de gaspillages inutiles et d'une paralysie de la dépense publique en même temps qu'une augmentation de cette dépense ».*

[https://www.latribune.fr/economie/france/macron-passe-d-une-politique-pro-entreprises-a-anti-entreprises-affirme-wauquiez-816166.html#xtor=EPR-2-\[!-actu-du-jour\]-20190506](https://www.latribune.fr/economie/france/macron-passe-d-une-politique-pro-entreprises-a-anti-entreprises-affirme-wauquiez-816166.html#xtor=EPR-2-[!-actu-du-jour]-20190506)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 06/05/2019, AFP)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mardis  
Directeur de publication : Didier Malric  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)